



Séance du 27/11/2025

Délibération N°271125/04

Nombre de conseillers en exercice :	47
Présents : ...	35
Excusés :	12
Pouvoirs : ...	8
Votants : ...	43
- dont « pour »: ...	43
- dont « contre »: ...	0
- dont abstention :	0

Le **27 novembre 2025 à 20h30**, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 20 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHERS à AURENSAN**.

Présents : Mrs et Mmes LAGRAVE Xavier, ASSIBAT Marie, POMIES Claude, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, MECHIN Isabelle, PELLARINI Philippe, DARRIEUMERLOU Nathalie, GACHIE Florence, CAZABAN Yves, SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, DEHEZ Gérard, DUCONGE Joëlle, CASTAING Marie Laurence, SAINT GENEZ Daniel, ROUABLE Hervé, LALANNE Jean Michel, CARREAU Pascal, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHERS Philippe, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, MADER Karl, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : LAFFITTAU Corinne, BARON Chrystelle, DUBOSC Sonia, MALHERBE Bernard, BARRAUD Danielle, MARTIN Didier, BOP Philippe, MARTI Jérémy, SEBI Catherine, LAFARGUE Lionel, SAINT GERMAIN Dominique, CAMPAGNE Jean Luc.

Pouvoirs : LAFFITTAU Corinne à MECHIN Isabelle
 BARON Chrystelle à POMIES Claude
 MALHERBE Bernard à PELLARINI Philippe
 MARTIN Didier à LAGRAVE Xavier
 MARTI Jérémy à VACHER Béatrice
 SEBI Catherine à BOULIN Thierry
 LAFARGUE Lionel à BRETHERS Philippe
 CAMPAGNE Jean Luc à DUFAU Jean Jacques

**Objet : Appel à projets 2025 de l'Etat « Lutte contre la précarité menstruelle »**

ID : 040;200090435-20251127-27112504-DE

M. le Président explique que l'objectif de cet appel à projets est de financer des actions visant à lutter contre le phénomène de précarité menstruelle des femmes en situation de précarité, afin :

- d'améliorer l'accès des publics précaires, en particulier les femmes hébergées ou à la rue, à une diversité de produits périodiques, adaptés à leurs besoins et souhaits en matière de protection ;
- de promouvoir une meilleure information de ces publics, sur les menstruations, la santé intime, le bon emploi des différentes protections et les risques liés au manque d'hygiène ;
- de lutter contre les tabous et la stigmatisation associés aux règles.

Le projet déposé par la Maison des Familles a été retenu par la commission régionale qui s'est tenue le 1er octobre dernier. Le financement d'Etat sollicité a été arrêté à hauteur de 10 000€ finançant l'intégralité des dépenses qui seraient engagées.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré et à l'unanimité
AUTORISE M. le Président à solliciter une aide de l'Etat d'un montant de 10 000€ dans le cadre de
l'appel à projets 2025 de l'Etat « Lutte contre la précarité menstruelle ».**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président
Philippe BRETHERS